

GUIDE DU PARENT



TABLES DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	3
2. CAMP DE JOUR	3
3. SERVICE DE GARDE.....	3
4. COMMUNICATIONS.....	4
5. ACTIVITÉS, THÉMATIQUES ET ATELIERS.....	4
6. CODE DE VIE ET MESURES DISCIPLINAIRES.....	5
7. RESPONSABILITÉS DU PARENT	6
9. UNE JOURNÉE AU CAMP RESSEMBLE À.....	7
10. BAINNADE ET TEST DE NAGE.....	7
12. MÉDICATION	7
13. ACCIDENT ET INCIDENT	8
14. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT.....	8
15. POUR NOUS JOINDRE.....	8

1. INTRODUCTION

Ce guide a été conçu pour répondre à vos interrogations concernant le Camp de jour d'Albanel. Si vous avez toujours des questions après l'avoir lu, n'hésitez pas à nous contacter.

2. CAMP DE JOUR

Sous la supervision d'une équipe d'animateurs et animatrices formée, les enfants participeront à plusieurs types d'activités : sportives, coopératives, scientifiques, bricolage, baignade et jeux d'eau.

Date : mardi 23 juin au jeudi 13 août 2025

Le camp de jour ainsi que le service de garde seront fermés toute la journée le mercredi 24 juin ainsi qu'une journée dans la semaine du 29 juin (fête du Canada) à valider.

Horaire du camp de jour : 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Tarif : 75 \$/semaine.

Lieu : Centre communautaire d'Albanel

Nouveauté : 2 jours fixes par semaine pour un minimum de 5 semaines. Le parent choisit les journées fixes en collaboration avec le service des loisirs au besoin selon les places restantes. Le service de garde est inclus. L'enfant doit être arrivé pour le début des activités à 9 h.

Horaire du camp de jour à la journée : 7 h 30 à 17 h 30.

Tarif : 45\$/semaine

Lieu : Centre communautaire d'Albanel

3. SERVICE DE GARDE

Un service de garde est offert en début et en fin de journée.

Nous privilégions les repas froids, mais nous acceptons les repas chauds, à moins d'avis contraire.

Horaire du service de garde: 7 h 30 à 9 h, 12 h à 13 h et de 16 h à 17 h 30

Tarif : 20 \$/semaine.

4. COMMUNICATIONS

Hebdo

Un document d'information sera diffusé sur le groupe Facebook chaque semaine pour vous tenir informer. Nous vous demandons de bien vouloir y jeter un coup d'œil afin de ne manquer aucune information pertinente. Voici les sujets que vous pourrez y trouver :

- ⚙ Horaire et description des activités de la semaine;
- ⚙ Demandes de la direction;
- ⚙ Autres mémos importants.

Mémo aux parents au besoin

L'équipe d'animation désire avoir une bonne communication avec les parents. Nous privilégions la communication par la boîte à lunch pour toutes les informations qui ne s'avèrent pas urgentes et qui ne nécessitent pas de rencontre entre le responsable et le parent. Pour les enfants qui ne mangent pas au camp, nous contacterons directement les parents.

Groupe Facebook

Joignez-vous à nous sur le groupe Facebook « Camp de jour d'Albanel 2026 ». Sur ce groupe nous partageons les informations importantes qui s'adressent à tous les parents. Nous vous demandons de faire preuve de respect dans l'éventualité où vous devez écrire une publication. Pour toutes informations, nous vous demandons de communiquer par téléphone ou par courriel (voir le point # 16 à la fin du document).

5. ACTIVITÉS, THÉMATIQUES ET ATELIERS

Plusieurs activités sont animées par les animateurs du camp de jour (programmation hebdomadaire, journée spéciale et thématique, etc.) Nous ferons aussi venir différents ateliers au camp et nous réaliserons au moins 1 sortie pendant l'été.

6. CODE DE VIE ET MESURES DISCIPLINAIRES

Comportement

Nous nous attendons que les enfants fassent preuve de :

- Respect de soi, des autres, du matériel et de l'environnement;
- Utilise un langage respectueux et approprié en tout temps;
- Respecte les mesures d'hygiène imposées dans le milieu.

Vêtement

- Chaussures adéquates pour participer à TOUTES les activités qui se feront à l'extérieur;
- Vêtement de sport ou ample pour bouger facilement;
- Si robe ou jupe, prévoir des cuissards ou petits shorts en dessous;
- Les vêtements jugés trop osés ou laissant deviner un message négatif ne seront pas acceptés;
- Espadrilles qui ne laissent pas de trace pour le gymnase.

Mesures disciplinaires

Afin que les enfants aient du plaisir au Camp de jour, nous avons élaboré des règles et sanctions. Les animateurs pourront donner des conséquences lors de la journée (moins de minutes à la piscine, minutes de silence, être retiré du groupe, etc.)

Si la situation ne se règle pas...

1^{er} avertissement : L'enfant recevra un avertissement écrit que le parent devra signer.

2^e avertissement : Appel de la coordonnatrice des loisirs afin de reprendre la situation en main. L'enfant sera suspendu une journée du Camp de jour.

3^e avertissement : Rencontre entre l'enfant, le parent, l'animateur et la coordonnatrice des loisirs afin de trouver des solutions. L'enfant sera suspendu 3 jours du Camp de jour.

4^e avertissement : L'enfant se voit expulsé du Camp de jour pour tout l'été.

7. RESPONSABILITÉS DU PARENT

Il est primordial :

- D'être respectueux envers les jeunes et les employés du camp de jour (animateurs, coordonnateur, etc.)
- D'employer un langage courtois et poli dans l'ensemble de vos communications;
- Mettre tous les équipements et nourritures nécessaires pour que l'enfant participe à toutes les activités;
- Accompagner votre enfant à l'intérieur du camp afin de vous assurer qu'un animateur ait pris sa présence.

8. QUOI APPORTER AU CAMP DE JOUR

- ⊗ Lunch froid ou chaud (pour ceux qui dînent sur le site) avec une glace pour tenir au froid;
- ⊗ 2 collations;
- ⊗ 1 gourde d'eau (obligatoire pour tous les enfants);
- ⊗ Casque de bain;
- ⊗ Maillot et serviette de bain;
- ⊗ Flotteur (pour ceux qui en ont besoin);
- ⊗ Chapeau ou casquette (obligatoire pour tous les enfants);
- ⊗ Crème solaire;
- ⊗ Chandail chaud;
- ⊗ Vêtements et chaussures adaptés à la température :
 - Imperméable s'il pleut ou s'il annonce de la pluie (les journées de pluie, nous nous déplaçons au gymnase de l'école Henri-Bourassa);
 - Chaussures adéquates (toujours laisser une paire d'espadrilles dans le sac).

N'oubliez pas, le camp de jour se déroule à 80% à l'extérieur. Les enfants doivent être habillés en conséquence.

9. UNE JOURNÉE AU CAMP RESSEMBLE À...

7 h 30	Service de garde : Arrivés des participants, lavage des mains, prise de présence et jeux calmes
9 h	Camp de jour : Rassemblement de chaque groupe, lavage des mains : mot de bienvenue - Prise de présence
9 h 10	Activité à l'extérieur (si la température le permet)
10 h 15	Lavage des mains, collation et application de la crème solaire au besoin
12 h	Lavage des mains, dîner et application de la crème solaire
13 h	Reprise des activités et prise de présence. Lavage des mains pour ceux qui reviennent de dîner à la maison
14 h 30	Lavage des mains et collation
16 h	Départ des enfants et service de gardiennage, jeux calmes
17 h 30	Fermeture

10. BAIGNADE ET TEST DE NAGE

Tous les enfants de 5 et 6 ans doivent obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle lors des activités de baignade (piscine, plage, etc.). Si vous en avez une à la maison, merci de l'apporter lorsque votre enfant est présent au camp de jour.

Test de nage

L'objectif est d'assurer la sécurité de l'enfant lors des périodes de baignade prévues pendant les camps de jour. Elle permet de vérifier les aptitudes de nage des jeunes de 7 ans et plus et à déterminer si une veste de flottaison individuelle (VFI) devra être portée. La décision de faire porter une VFI relève des sauveteurs et sauveteuses et ne peut être changée. Les enfants seront évalués de façon individuelle par un sauveteur ou une sauveteuse.

11. MÉDICATION

Selon la loi, nous n'avons pas le droit d'administrer des médicaments à un enfant sans l'autorisation écrite du parent ou du responsable. Il est donc important d'avertir la responsable par écrit. Soit par courriel : loisirs@albanel.ca ou par un mot écrit et laissé dans la boîte à lunch de l'enfant. Un document vous sera retourné pour valider les informations (nom du médicament, dosage, etc.).

12. MÉDICATION

Selon la loi, nous n'avons pas le droit d'administrer des médicaments à un enfant sans l'autorisation écrite du parent ou du responsable. Il est donc important d'avertir la responsable par écrit. Soit par courriel : loisirs@albanel.ca ou par un mot écrit et laissé

dans la boîte à lunch de l'enfant. Un document vous sera retourné pour valider les informations (nom du médicament, dosage, etc.).

13. ACCIDENT ET INCIDENT

En cas d'accident, nous communiquons immédiatement avec les personnes-ressources mentionnées dans la fiche de santé. Nous nous réservons le droit d'utiliser les services ambulanciers à notre jugement. Un téléphone, une trousse de secourisme complète et un secouriste certifié sont sur place. Pour chaque accident, un rapport est rempli.

Vous avez l'obligation de fournir toute nouvelle information médicale concernant votre jeune afin que l'équipe d'animation l'annexe à sa fiche santé.

14. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Procédure de remboursement

- Aucun remboursement ne sera effectué en argent. Un chèque sera émis par la Municipalité d'Albanel dans les semaines après la demande de remboursement.
- Lorsque l'abandon résulte d'une raison majeure, tel qu'une maladie, une blessure ou un déménagement, un remboursement pourra être accordé au prorata du nombre de jours d'activités non utilisés, jusqu'au 2/3 des cours effectués, et **sur présentation des pièces justificatives**. Des frais d'administration de 15 % sur le coût de l'activité seront retenus. Possibilité de réclamer un remboursement jusqu'à la date du dernier cours;

15. POUR NOUS JOINDRE

Vous pouvez joindre le responsable au 418 279-5250, poste 3106 ou par courriel à loisirs@albanel.ca du lundi au jeudi de 8 h à 16 h. Vous pouvez la contacter que ce soit pour des questionnements, une information à ajouter au dossier de votre enfant, des commentaires ou une plainte.

Voici ce que nous considérons comme une urgence :

- Retard du parent pour venir chercher l'enfant;
- Oublie de donner l'information qu'une autre personne doit venir chercher votre enfant;
- Vous devez venir chercher votre enfant à un moment précis dans la journée;
- Autres raisons urgentes.